

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 13 (1884)
Heft: 8

Artikel: Le cahier unique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui est beaucoup dire... M^{me} Glasson a la vie, l'entrain, la question rapide et le genre pratique; elle fait voir, palper, chercher, juger et comparer. Il lui arrive quelquefois de commencer les mots; c'est le seul tort qu'on a pu lui reprocher, mais c'en est un.

« Les maîtres auront retiré très grand profit de cette leçon. Tout autant de profit, et plus encore peut-être, auront-ils retiré de la leçon donnée par M. le recteur Horner sur la méthode analytico-synthétique de lecture. M. Horner, on le sait, est l'auteur du syllabaire où cette méthode est appliquée. Un exposé complet des principes qui ont inspiré le nouveau syllabaire, une leçon d'application offrant toute la série des exercices nécessaires au succès, des réponses bienveillantes et décisives aux questions posées par certains membres de l'assemblée : voilà en substance ce qui, pendant une heure, éveilla vivement notre attention et finit par amener dans l'esprit de chacun une conviction certaine. Les élèves mis à la disposition de M. Horner n'avaient, malheureusement, pas suivi d'une manière consciencieuse et complète les procédés indiqués par l'auteur du syllabaire. Il en résulta des lacunes et certaines longueurs inévitables pour le conférencier, qui aurait préféré avoir affaire à des enfants n'ayant eu encore aucune leçon. Cela nous amène à répéter qu'il est essentiel, si l'on veut réussir, de suivre fidèlement les directions de l'auteur, soit pour le mode d'épellation, soit pour la série des exercices.

« M. l'instituteur Genoud nous conduisit par la pensée dans la salle de l'exposition scolaire permanente établie à Fribourg, et nous fit faire connaissance avec les principaux objets exposés. Ceux qui n'auront pas compris les explications, un peu précipitées, de M. Genoud, ont un moyen facile de se mieux édifier, en visitant eux-mêmes l'exposition scolaire, comme le leur a conseillé chaleureusement le conférencier.

« La séance avait été longue. M. l'inspecteur la prolongea encore d'une demi-heure pour donner un compte-rendu sommaire des résultats constatés dans ses visites du printemps. Il regrette de devoir signaler des succès peu réjouissants encore dans l'enseignement de l'écriture, de l'orthographe et de la composition. Ces trois branches méritent et exigent plus de soins; les maîtres devront s'y mettre avec ardeur et en se souvenant que *vouloir, c'est pouvoir*. Les observations de M. Progin ne sont pas noyées dans les flots de l'euphémisme ou des réticences : qui les entend les comprend.

« Un vote chaleureux de remerciements à M. le Recteur Horner et à M. Genoud, puis la séance est levée. Elle avait duré près de cinq heures. »



LE CAHIER UNIQUE

L'école primaire du Valais préconise l'emploi du *cahier unique* dans les écoles. Dans ce cahier seraient transcrits, non seulement les tâches journalières de français, mais encore tout ce qui se rattache à un exercice : devoirs d'arithmétique, voire même les punitions données sous forme de tâche avec mention du jour et de la cause.

J'attendais qu'une plume mieux exercée ait commenté ce sujet qui a été longuement traité dans les numéros 8, 9 et 12. Qui ne dit rien consent, dit un proverbe. Je n'opine pas du bonnet, et, puisque aucun des 123 lecteurs fribourgeois du journal précité

ne s'est occupé de cette question, vous me de permettrez venir émettre mon humble avis.

Point de *bons cahiers de devoirs* où les élèves relèvent les exercices corrigés, avec une écriture soignée, dans le but de briller un jour d'examens, mais un cahier où l'on voit clairement les devoirs journaliers, les corrections, etc., c'est ce que je désire. Mais n'est-ce pas trop demander d'un seul cahier pour tous les exercices scolaires ? Je le crois. Que l'on se figure le cahier d'un enfant où seront entassés exercices grammaticaux, problèmes d'arithmétique, dictées, exercices de calligraphie, compositions, pensums.

Deux cahiers ne sont pas superflus ; l'un sera consacré aux exercices de français et l'autre à l'arithmétique. Peut-on exiger moins ?

Au lieu d'enregistrer les punitions dans le cahier des devoirs, ne serait-il pas préférable que chaque élève (au moins les deux divisions supérieures) ait son carnet. L'instituteur ou l'élève, y mentionnerait chaque jour, s'il y a lieu, les absences, les devoirs non faits ou mal faits, les leçons non sues ou mal sues, les fautes contre la discipline, ce qui contribuerait puissamment à maintenir, à augmenter même l'émulation dans la classe.

Ce carnet, dont les pages seraient numérotées, pourrait être présenté aux parents tous les sept ou quinze jours. Pour éviter les fraudes enfantines, on exigerait qu'il soit retourné à l'instituteur, pour contrôle, et muni de la signature des parents. Ceux-ci, étant toujours renseignés sur le travail de leurs enfants, sur leur conduite, leurs absences, le rang qu'ils occupent, se feront, ne serait-ce que par amour-propre, les auxiliaires de l'instituteur, et cet appui ne saurait manquer d'être avantageux à l'école.

C'est une innovation que j'aimerais à voir discuter.

D... *instituteur.*

BIBLIOGRAPHIES

I

Guide pratique pour la préparation aux examens des recrues, par PERRIARD et GOLAZ, experts pédagogiques, Orell Füssli et Cie libraires éditeurs, 1884. Prix : 50 cents.

Voilà un ouvrage inspiré par le noble désir d'élever le niveau de l'instruction en Suisse et de rendre plus faciles aux jeunes recrues les examens fédéraux.

Les auteurs ont eu l'heureuse pensée de publier en tête de leur livre un extrait du règlement fédéral concernant ces examens. Ils se contentent d'indiquer très sommairement quels sont, dans la règle, les sujets de lecture et de composition.

Quelques exemples de composition eussent été, nous semble-t-il de quelque utilité.

MM. Perriard et Golaz condensent ensuite, en douze pages, les notions